canton de vaud
Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Déposé le 30 SEP. 2008
Scanné le 1.10.08
08_INT_132

Interpellation du groupe UDC

L'Eurofoot : A l'heure des marchandages ?

Développement :

L'Eurofoot est terminé, l'heure est au bilan, non pas sportif mais bien financier. C'est aussi le temps de remercier celles et ceux qui ont contribué avec dynamisme au déroulement sans heurt de cet événement.

Après ce premier bilan, il est pour l'Etat de Vaud bien difficile de tirer un trait final. En effet le problème du paiement des heures supplémentaires de la police est d'actualité. Et que dire de plus : si ce n'est, qui commande, paie !

Aujourd'hui, alors que la manifestation est écrite dans les pages de l'histoire, ce n'est plus le temps de définir s'il y a eu une surévaluation du danger ou non. Le marchandage dont la presse se fait l'écho est indécent face à celles et ceux qui, sur ordre, ont reporté leurs congés et leurs vacances pour garantir un service de sécuritaire de qualité..

Il est tout aussi incorrect, de la part des syndicats, de mélanger DECFOSYSREM à ce marchandage.

Le Groupe UDC, par la voix de son député François Brélaz, a mis en garde le Conseil d'Etat, au mois de mars déjà, signalant que cet événement engendrerait des heures supplémentaires.

Aujourd'hui nous posons les questions suivantes :

1. Un paiement majoré de 25 à 50% des heures supplémentaires n'est-ce pas mieux qu'une accumulation des dites heures ?
2. Une indemnité forfaitaire substantielle n'aurait-elle pas dû faire l'objet d'une décision avant l'événement ?
3. Comment et par quelle autorité ces heures supplémentaires ont-elles été ordonnées ?

Lausanne, le 24 septembre 2008

Au nom du groupe UDC

Pierre-Yves Rapaz

Souhaite développer

OK